

**Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest**

**Comité intergouvernemental de hauts
fonctionnaires et d'experts**

Vingt-deuxième réunion

Robertsfield (Libéria), 8-10 mai 2019

**Rapport de la vingt-deuxième réunion du Comité
intergouvernemental d'experts et de hauts fonctionnaires
pour l'Afrique de l'Ouest**



I. Introduction

1. La vingt-deuxième réunion du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE) pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est tenue du 8 au 10 mai 2019, à Robertsfield (Libéria), avec la contribution technique, logistique et financière du Gouvernement libérien. Le thème de la réunion était : « *Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politiques* ».

2. Deux documents statutaires de la CEA ont été examinés, en l'occurrence le rapport sur l'exécution du programme de travail du Bureau sous-régional et celui sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La vingt-deuxième réunion du CIE a permis la tenue d'échanges sur le profil économique et social de la sous-région et sur les initiatives de la CEA en appui aux efforts de développement et d'intégration régionale des pays. Elle a également servi de cadre d'échanges sur le profil STEPS du Libéria et sur les mesures nécessaires pour relever le défi des dynamiques démographiques au service du développement et mieux positionner les pays ouest-africains dans la capture du dividende démographique. Enfin, la réunion a permis de formuler des recommandations pertinentes pour le développement des pays d'Afrique de l'Ouest.

II. Participation

3. La réunion a vu la participation des représentants des 15 États membres de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Y ont également été représentées les communautés économiques régionales (CER), les organisations intergouvernementales et les organisations internationales suivantes : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'Union du fleuve Mano (UFM), la Banque africaine de développement (BAD), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), le *President's Delivery Unit* (PDU) du Kenya, le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Libéria. La liste détaillée des participants figure dans le document diffusé sous la cote ECA/WA/ICSOE/22E/INF/1.

III. Cérémonie d'ouverture

4. La cérémonie d'ouverture a commencé par quatre allocutions, prononcées par le Directeur par intérim du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, M. Bakary Dosso, par le Représentant résident par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Libéria, M. Pa Lamin Beyai, par M. Rock Comahoué, du Bénin en sa qualité de Président sortant du Bureau de la vingt-et-unième réunion du CIE, et par M. Samuel D. Tweah Jr., Ministre libérien des finances et de la planification du développement, qui a prononcé le discours officiel d'ouverture.

5. M. Dosso a présenté les principales raisons qui avaient conduit au choix du thème de la réunion. Il a indiqué que la région qui comptait 377 millions d'habitants, soit 30 % de la population africaine en 2018, connaissait une croissance démographique annuelle de 2,7 %,

et que ce chiffre doublerait tous les 25 ans. Il a souligné qu'un peu plus de 200 millions d'habitants, soit 53,5 % de la population, vivaient en dessous du seuil de pauvreté nationale, ce qui démontrait l'ampleur des défis auxquels la région était confrontée. En conséquence, il a indiqué que les pays de la sous-région devaient réformer leurs cadres macroéconomique et financier, investir dans le capital humain, s'attaquer aux déficits d'infrastructure et améliorer le climat des affaires de façon à inverser positivement et durablement les tendances. M. Dosso a déclaré que le succès résidait dans la capacité des dirigeants nationaux à lancer dans les meilleurs délais, à suivre et à évaluer la mise en œuvre des différents programmes auxquels ils s'étaient engagés en vue de la transformation de leurs pays respectifs et du continent.

6. Le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Libéria, M. Beyai, a relevé, pour sa part, l'immensité des défis auxquels la sous-région était confrontée. Il a toutefois souligné que les organisations du système des Nations Unies étaient prêtes à aider chacun des pays dans lesquels elles étaient présentes à tirer profit du dividende démographique. Pour que cela se produise, selon lui, les progrès de l'intégration régionale devaient être maintenus à court, moyen et long termes de façon que la population jeune soit une véritable force de développement, de paix et de sécurité.

7. M. Comahoué, Président sortant du Bureau de la vingt-et-unième réunion du CIE, a rappelé que les participants à cette réunion avaient salué le dynamisme du Bureau sous-régional et remercié la CEA pour les différents appuis fournis. Ils avaient, par la même occasion, reconnu que la transformation du Bureau sous-régional en un Centre spécialisé sur les dynamiques démographiques pour le développement, décidée au titre de la réforme en cours de la CEA, aurait des répercussions sur son organisation et son fonctionnement. L'orateur a déclaré se réjouir à ce titre de la décision salutaire prise de retenir comme thème « Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politiques ». Il a rappelé que la CEA avait publié plusieurs rapports, organisé des réunions et fourni de nombreux services de conseil au cours du précédent mandat et l'a encouragée à poursuivre ses efforts d'assistance aux institutions sous-régionales et aux États membres. Il a fait observer qu'au regard des constats établis dans le rapport d'activité du Bureau sous-régional, il apparaissait en effet que l'ensemble des activités menées depuis la réunion du CIE de 2018 lui avait notamment permis de gagner en influence et en crédibilité auprès de ses principaux clients et partenaires.

8. M. Tweah Jr. a félicité la CEA pour son soutien continu au Libéria et à la sous-région, en particulier s'agissant de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il a exprimé le souhait que les participants à cette importante réunion formulent des recommandations énergiques en matière d'éducation, d'agriculture et de finances. Il a estimé que ces recommandations devraient également être communiquées aux parlements afin d'avoir un impact sur les politiques nationales. Il a déclaré que de telles recommandations ne devraient pas seulement être l'apanage de la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, mais être également transmises aux législateurs et à d'autres intervenants pour en tirer le maximum d'avantages.

9. La cérémonie d'ouverture a ensuite été l'occasion d'applaudir la prestation d'une troupe culturelle du Libéria, en présence du Commissaire aux politiques macroéconomiques et de la recherche économique de la CEDEAO, M. Kofi Konadu Apraku, et de la Commissaire aux affaires sociales et au genre de la CEDEAO, Mme Fatima Siga Jagne.

IV. Élection du Bureau

10. Les participants ont élu le Bureau suivant :

Président : Libéria

Vice-président : Nigéria

Rapporteur : Bénin

V. Adoption de l'ordre du jour

11. Les représentants des États membres ont adopté l'ordre du jour présenté par le secrétariat.

VI. Présentations et débats

A. Rapport sur le profil socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest

12. Dans sa présentation, le représentant de la CEA a relevé que l'Afrique de l'Ouest avait vu sa croissance s'accroître en 2018 (3,2 % contre 2,4 % en 2017) grâce à l'expansion de la production du pétrole au Nigéria et au Ghana, au dynamisme du secteur des services, de la demande intérieure et les investissements en infrastructures. Cette tendance devait se consolider en 2019, avec une croissance escomptée à 3,4 %. Les performances de la sous-région risquaient toutefois d'être faibles dans le domaine social et elle restait sujette à diverses formes de risques (liés à la conjoncture internationale, aux troubles internes civils et sécuritaires, aux variations climatiques ainsi qu'aux défis des dynamiques démographiques) qui pourraient contrarier à court et moyen termes les progrès économiques et sociaux. Des solutions idoines devaient être apportées à ces contraintes. À cet égard, il conviendrait d'engager des actions en vue d'une meilleure maîtrise des dynamiques démographiques pour une capture du dividende démographique, mobiliser davantage de ressources internes, renforcer la résilience de l'économie à travers des politiques de diversification et de transformation et améliorer l'environnement des affaires.

13. Les débats ont porté essentiellement sur l'importance de la modernisation du secteur agricole, du développement des infrastructures, de la stimulation du secteur privé, de la réduction des inégalités de genre, de l'investissement dans le capital humain, de la création de davantage d'emplois décents, du renforcement des échanges entre États membres de la CEDEAO et de l'accélération du processus de création de la monnaie unique. Les participants ont invité la CEA à approfondir les analyses sur la situation sécuritaire et son impact sur les performances socio-économiques des pays et à actualiser certaines données macroéconomiques des pays, en privilégiant autant que possible les sources nationales.

B. Rapport sur l'exécution du programme de travail du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest en 2018 et perspectives pour 2019-2020

14. Le secrétariat a présenté le rapport sur les activités du Bureau sous-régional pour la période allant de juillet 2018 à mai 2019. Dans la continuité du précédent rapport, l'accent avait été mis sur les changements enclenchés ou susceptibles de l'être par rapport aux résultats attendus. Il en est ressorti que les activités réalisées avaient, dans l'ensemble, permis au Bureau

sous-régional de gagner en influence sur les politiques, de gagner en crédibilité et en confiance, de consolider ses mécanismes de responsabilisation, de renforcer sa culture de l'apprentissage et de renforcer son efficacité opérationnelle. La faiblesse des systèmes statistiques nationaux et le contexte économique, socio-politique, institutionnel et de sécurité toujours menaçant dans la sous-région constituaient des contraintes à la réalisation de ses activités. L'orateur a relevé qu'au cours de la période 2019-2020, le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest pourrait faire face à une demande d'assistance accrue résultant de sa spécialisation dans les questions de dynamiques démographiques au service du développement. Le Bureau sous-régional s'est engagé à poursuivre son appui aux États membres de la sous-région en ce qui concerne l'élaboration de stratégies nationales visant à tirer pleinement profit de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), l'évaluation des progrès vers la transformation structurelle des économies et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

15. Les participants ont remercié la CEA pour les différents types d'appui qu'elle avait fournis et ont demandé des compléments d'informations sur des pays précis où elle avait effectué des activités. Les discussions ont concerné, entre autres, le format du rapport d'activité du Bureau sous-régional, les recommandations adressées à la CEA qui avaient été formulées à la vingt et unième réunion du CIE en 2018 et l'état d'avancement de certains projets initiés au niveau continental. Les participants ont en particulier souhaité être informés sur le projet d'indice de l'intégration régionale en Afrique, l'appui au développement de stratégies nationales sur la ZLECA et son impact sur les économies de la zone, le projet de monnaie unique et la perspective d'élargissement de la CEDEAO. Ils ont déploré que l'outil intégré de planification et de suivi du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 soit encore dans une phase d'essai dans certains pays, près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030 et ils ont exhorté la CEA à en accélérer la finalisation et mise à disposition.

C. Rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable

16. Le secrétariat a présenté le projet de rapport 2019 sur les progrès des pays de la sous-région en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Contrairement au rapport 2018 qui portait essentiellement sur les objectifs de développement durable, le rapport 2019 évaluait également les progrès par rapport aux cibles correspondantes de l'Agenda 2063. La non disponibilité des données constituait la principale limitation du rapport et de ce fait, il n'avait pas été possible de couvrir l'ensemble des indicateurs des deux programmes. En termes de résultats, il ressortait que les politiques publiques mises en œuvre par les États avaient permis à la majorité des pays d'enregistrer des progrès encourageants dans les domaines de la santé maternelle et infantile, de l'accès à l'eau potable, de la promotion des énergies renouvelables et de la création de la richesse traduits par l'expansion de la classe moyenne. Cependant, les écarts continuaient de se creuser en termes de pauvreté et de malnutrition, de qualité de l'éducation, d'inégalités de genre et de revenu, d'assainissement et d'habitats décentes, de préservation de l'environnement, d'état civil et de mobilisation des ressources internes. À côté de ces contreperformances sectorielles, se dresse de manière transversale le déficit de financement et d'autonomie financière des systèmes statistiques nationaux. Le secrétariat a terminé sa communication par une présentation de quelques faits nouveaux en lien avec le processus de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

17. À l'issue de la présentation, les débats ont porté sur la cohérence des données analysées avec les données nationales, le caractère approprié des indicateurs analysés par rapport aux réalités nationales, le nombre de pays considérés pour l'analyse de certains indicateurs, la confrontation des données analysées par rapport aux réalités sur le terrain, la cohérence entre les données figurant dans les tableaux et graphiques et les analyses contenues dans le rapport de synthèse. Les participants ont également relevé la différence dans les années de base qui rendait difficile la comparaison entre les pays. Ils ont souhaité que l'analyse des progrès soit faite en termes de perspective par rapport aux cibles. Les participants ont également estimé qu'une analyse des performances avant la période 2015 était peu pertinente. Ils ont, par ailleurs, souhaité des analyses plus poussées par pays et par indicateur.

D. Rapport sur les initiatives continentales de la Commission économique pour l'Afrique

18. Le secrétariat a exposé les points saillants de l'action conduite par la Commission au niveau continental et sur les possibilités de renforcement de capacités offertes aux États membres dans le cadre de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). Sur la base du rapport présenté par la Secrétaire exécutive à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui s'était tenue en mars 2019 à Marrakech (Maroc), le secrétariat a présenté les domaines dans lesquels la CEA avait récemment apporté un appui au niveau continental. L'appui aux États membres avait surtout porté sur les questions de planification du développement, d'alignement du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 avec les plans nationaux de développement, de diversification économique et d'industrialisation, de genre et de dividende démographique ainsi que de statistiques. S'agissant de l'IDEP, les participants ont été informés sur son mandat, ses organes de gouvernance, ses activités statutaires, le nombre de personnes formées depuis 2018, les activités de recherches déjà menées, le catalogue de cours adopté par le Comité technique consultatif en 2018, les activités de formation et de recherche en cours relatifs à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), les formations en ligne en cours ou prévues à court terme et les propositions d'actions et de programme à prendre en compte dans le contexte de la sous-région.

19. Les participants ont pris bonne note des actions menées par la CEA au niveau continental, notamment au titre du renforcement des capacités. Certains pays ont salué l'option offerte par l'IDEP de dispenser des formations à la carte. Les États membres ont salué l'ambition de cet institut qui prévoyait dans sa feuille de route la formation d'une masse critique de fonctionnaires des pays. Ils ont été informés sur les modalités de sélection des points focaux de l'IDEP, ainsi que les critères d'attribution des bourses.

E. Séance spéciale sur l'intégration régionale

20. Un représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a fait un exposé sur les efforts de la Communauté en matière d'intégration. Le Commissaire en charge des politiques macroéconomiques et de la recherche économique a d'abord mentionné les efforts de la CEDEAO en matière de paix et sécurité et de leurs résultats palpables au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en Gambie et, dans une moindre mesure au Mali, à titre d'exemple. La CEDEAO travaillait sur le postulat que la bonne gouvernance était une composante importante du combat pour la paix, la sécurité et le développement. Le Commissaire a ensuite décrit les progrès importants réalisés par la

Communauté s'agissant de la mise en place de la monnaie unique à l'horizon 2020. Ces progrès incluaient un dispositif de surveillance multilatérale qui permettait de s'assurer que les États avançaient sur la même base. Le Commissaire a fini son intervention en faisant observer le caractère erratique de la croissance des économies, qui impactait négativement les indicateurs régionaux d'une période à l'autre. Il a enfin donné des informations sur les prochaines étapes de la feuille de route vers la monnaie unique de la CEDEAO et souligné les efforts faits dans de nombreux autres domaines d'intérêt pour le développement de l'Afrique de l'Ouest.

21. Les débats ont été centrés sur les modalités de mise en œuvre de la monnaie unique et de financement du Programme communautaire de développement (PCD) de la CEDEAO qui consistait en sept projets phares.

F. Table ronde : « Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politiques »

22. La table ronde a été modérée par M. Amadou Diouf, Chef par intérim de la Section de la dynamique démographique au service du développement du Bureau sous-régional, dans le cadre d'un panel de discussions constitué des personnes ressources suivantes : la Commissaire de la CEDEAO en charge des affaires sociales et du genre, Mme Fatima Siga Jagne ; le Coordonnateur du Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG)/Centre de recherche en économie et finance appliquées de Thiès (CREFAT), M. Latif Dramani ; la Directrice exécutive du Conseil national de la population (Ghana), Mme Leticia Appiah ; le Directeur général du Plan et de la prospective au Ministère du Plan (Niger), M. Mainassara Assouman ; M. Sanjo Faniran du Ministère du budget et de la planification nationale (Nigéria) et Mme Oumy Ndiaye du Ministère de l'économie, du Plan et de la coopération (Sénégal).

23. Les panélistes ont entamé leurs débats sur la base d'une note de synthèse, qui relevait notamment que le développement ne pouvait être effectif si les politiques économiques n'étaient pas couplées à des politiques sociales adéquates. La note soulignait qu'en dépit des performances économiques intéressantes réalisées par l'essentiel des pays de la sous-région ces récentes années, l'Afrique de l'Ouest restait confrontée à d'importants défis à relever au niveau social. La sous-région abritait également une population dont la part représentative de jeunes de moins de 15 ans avoisinait 44 % et continuait de croître à un rythme élevé de 2,7 %. Dans ce contexte, pour saisir l'opportunité du dividende démographique ainsi ouverte par la structure et la tendance de la population sous régionale, il était impératif d'investir à plus grande échelle dans l'amélioration de la santé reproductive et dans l'accès à une éducation de plus longue durée et de qualité, en particulier pour les filles. Il était également crucial de renforcer les opportunités économiques, notamment pour les femmes et les jeunes, afin de créer davantage d'emplois pour ces groupes.

24. Par la suite, les interventions des personnes ressources ont été axées sur l'identification des politiques et mesures optimales pour saisir le dividende démographique et l'intégration desdites politiques dans les plans nationaux de développement. L'accent a été mis sur les notions de transition et de dividende démographique, les expériences des pays développés et de l'Asie du Sud Est en matière démographique, les liens entre la dynamique démographique et les problèmes de sécurité dans la région et les politiques de contraception, ainsi que les initiatives en cours en Afrique de l'Ouest touchant aux questions démographiques, notamment

les politiques d'emploi, les stratégies axées sur les PME et les projets de renforcement des capacités des jeunes et des femmes. Les représentants de Cabo Verde, du Niger, du Nigéria et du Sénégal ont partagé leurs expériences en matière de politiques et mesures optimales prises par au niveau national pour saisir le dividende démographique et l'intégrer dans les plans nationaux de développement.

25. Il est ressorti des discussions que les stratégies permettant de saisir le dividende démographique devaient inclure une dimension sous- régionale à travers, notamment, les politiques communautaires de la Commission de la CEDEAO. Elles devaient intégrer également des actions ciblées contre les abus sexuels et la traite des êtres humains (y compris les droits et la protection des enfants), la sensibilisation en vue d'un changement des comportements, la création d'opportunités et la scolarisation des jeunes filles. L'amélioration des systèmes d'état civil a été considérée comme essentielle pour le respect du droit à l'identification des populations, mais aussi pour informer et orienter la planification du développement, notamment les politiques de renforcement du capital humain.

G. Lancement du profil STEPS (transformation structurelle, emploi, productivité et société) du Libéria

26. La présentation de la CEA a montré que l'économie libérienne était très peu diversifiée. La structure économique restait dominée par le secteur primaire qui constituait environ 70 % de la valeur ajoutée brute globale sur la période 2010-2017, les secteurs secondaire et tertiaire représentant respectivement 11,4 % et 17,9 % de cette valeur ajoutée sur la même période. Les contributions des secteurs et branches d'activité à la valeur ajoutée globale étaient demeurées relativement stables depuis le début des années 1990, suggérant une transformation plutôt lente des structures économiques. Il s'y ajoutait une forte concentration des exportations non ou faiblement transformées autour du minerai de fer et du caoutchouc, qui représentaient environ 70 % des exportations du pays. Au plan social, malgré les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement, le taux de fécondité était encore élevé, la transition démographique lente et de nombreuses personnes n'avaient qu'un accès limité aux services sociaux de base. Ces difficultés demandaient un renforcement des efforts pour une bonne mise en œuvre de l'*Agenda Pro-Poor for Prosperity and Development* (Programme de prospérité et de développement en faveur des pauvres) 2018-2023 et la réalisation des objectifs de développement durable.

27. Les participants ont salué l'option choisie par la CEA de recourir aux données issues de sources nationales pour conduire les analyses. Ils ont déploré l'absence de référence aux principaux déterminants de la fécondité dans le document présenté. Dans l'appréciation du taux de chômage, ils ont souligné l'importance de tenir compte du contexte des pays africains où l'emploi informel dominait. S'agissant des performances économiques et sociales du Libéria, ils ont fait observer l'insuffisance d'investissements dans le secteur agricole et la faible part des dépenses sociales dans le budget national. Les participants ont été informés des efforts entrepris par les autorités libériennes pour améliorer les résultats atteints, à travers la mise en œuvre du plan national de développement. Un appel a été lancé aux partenaires extérieurs afin d'aider le Libéria à redynamiser son tissu économique et social, en soutenant notamment des programmes destinés à l'éducation des jeunes et à l'amélioration de la capacité de mise en œuvre de son programme de développement.

H. Rapport de la réunion de groupe d'experts sur le thème : « Capacités et dispositifs nationaux dans l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : état des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest »

28. Les participants ont pris note du rapport de la réunion.

VII. Recommandations

29. Le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts a formulé les recommandations suivantes :

Rapport sur le profil sous régional de l'Afrique de l'Ouest

La CEDEAO devrait :

- Approfondir les réflexions en vue d'élaborer au niveau sous régional, une stratégie de diversification des économies ;
- Lever les contraintes à la mise en œuvre du tarif extérieur commun (TEC).

Les États membres devraient :

- Élaborer des stratégies de modernisation de l'agriculture et mettre en place une stratégie de financement à long terme de l'agriculture.

Rapport sur l'exécution du programme de travail du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest en 2018 et perspectives pour 2019

La CEA devrait :

- Limiter l'usage du papier dans la production et la diffusion des documents de travail et d'information destinés aux réunions du CIE ;
- Mieux aligner le rapport d'activité du Bureau sous-régional sur les axes stratégiques de la Commission ;
- Apporter un appui aux États membres le demandant pour le renforcement des statistiques de l'état civil ;
- Mieux prendre en compte les questions de pauvreté et de handicap des personnes dans les travaux d'analyse et de recherche conduits par le Bureau sous-régional, dans l'esprit du Programme 2030 de l'ONU de ne laisser personne pour compte ;
- Améliorer la coordination avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement dans la production de l'indice d'intégration régionale pour l'Afrique.

Les États membres devraient :

- Élever la question de l'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil au rang des priorités.

Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable et l'Agenda 2063**La CEA devrait :**

- Appuyer les pays pour le rebasage du PIB afin de rendre plus pertinente la comparaison entre les pays ;
- Aider les États membres à s'approprier l'Agenda 2063, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine.

Les États membres devraient :

- Produire les années de référence des indicateurs des objectifs de développement durable ;
- Procéder au changement de base pour le calcul du PIB ;
- Renforcer la communication entre les instituts nationaux de statistique et les ministères en charge du plan et de l'économie afin d'améliorer la cohérence entre les statistiques et l'analyse des politiques.

Table ronde : « Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politiques »**La CEA devrait :**

- Dans le cadre des activités du centre d'excellence sur la dynamique démographique au service du développement, générer des connaissances qui permettront d'appuyer les États dans la formulation de politiques budgétaires sensibles à la capture du dividende démographique.

La CEDEAO et les États membres devraient :

- Intégrer la dynamique des populations dans les politiques de développement en vue d'une adéquation entre la richesse créée et les besoins sociaux induits par la croissance de la population ;
- Mieux prendre en compte la scolarisation des jeunes filles dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement.

Rapport sur les initiatives continentales de la Commission économique pour l'Afrique**La CEA devrait :**

- Élaborer en collaboration avec les partenaires sous-régionaux tels que l'UEMOA et la CEDEAO, sous la coordination de l'IDEP, un programme de formation

professionnelle sur mesure à moyen terme, à partir d'une évaluation des besoins prioritaires de formation de la sous-région ;

- Planifier et faciliter une table ronde des partenaires au développement en vue de la mobilisation de ressources financières adéquates pour la mise en œuvre du plan régional de formation professionnelle.

Les États membres devraient :

- Éponger les arriérés en termes de contributions financières en vue de permettre à l'IDEP de répondre aux besoins croissants de formation des pays, indispensable pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
- Adopter des cours sur mesure en vue de faire bénéficier une masse critique de fonctionnaires au niveau national.

Lancement du profil STEPS du Libéria

La CEA devrait :

- Faire référence aux principaux déterminants de la fécondité élevée dans l'analyse des conditions sociales ;
- Tenir compte, dans l'appréciation de la situation du marché du travail, du contexte des pays africains où l'emploi informel domine.

Rapport de la réunion de groupe d'experts sur le thème : « Capacités et dispositifs nationaux dans l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : état des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest »

30. Le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts a pris note du rapport de la réunion du Groupe d'experts et l'a approuvé.

VIII. Date et lieu de la vingt-troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts et de hauts fonctionnaires pour l'Afrique de l'Ouest

31. Le Nigéria et le Ghana ont tous deux proposé d'accueillir la vingt-troisième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts, en 2020. Le lieu et la date seront précisés ultérieurement par la CEA, en collaboration avec les autorités du pays hôte.

IX. Cérémonie de clôture

32. Après une allocution de M. Dosso, Mme Tanneh Brunson, Vice-Ministre des finances et de la planification du développement de la République du Libéria, a prononcé le discours de clôture officielle.

33. Dans son allocution, M. Dosso a souligné que les discussions avaient été très riches et les sujets abordés au cours de ces trois jours d'un grand intérêt pour la sous-région. Il est apparu que les stratégies visant à capter le dividende démographique étaient les préoccupations

majeures des différents pays. L'orateur a lancé un appel aux États membres pour qu'ils intègrent la dynamique de la population dans leurs plans de développement et budgets nationaux. Il a assuré que la CEA, à travers son Centre démographique pour le développement nouvellement créé, travaillerait pour générer les connaissances et les outils qui aideraient les États membres à formuler et à mettre en œuvre des politiques publiques sensibles à la capture du dividende démographique. Avant de terminer son propos, il a exprimé sa gratitude au Président George M. Weah, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple libériens, pour leur aimable et chaleureuse hospitalité et pour les excellentes dispositions prises pour cette réunion statutaire de la CEA. Il a conclu en remerciant les commissaires de la CEDEAO pour leur participation efficace et pour le partage d'informations stratégiques sur les programmes de développement de la Communauté.

34. Mme Brunson a, dans un premier temps, remercié l'ensemble des participants. Elle a fait observer que les trois jours de réunion leur avaient permis une ouverture d'esprit et un partage d'expériences enrichissantes sur le thème : « Dynamique démographique pour le développement durable en Afrique de l'Ouest : défis et actions politiques ». Elle a indiqué que le potentiel de transformation économique de la région était considérable compte tenu de la structure démographique caractérisée par une population très jeune. Elle a relevé que la responsabilité des citoyens et des dirigeants était donc de veiller à investir suffisamment dans le développement et l'épanouissement des jeunes, qui constituaient le plus grand atout des pays. Elle a dit espérer que les nombreux problèmes signalés dans le profil STEPS 2019 du Libéria en cours de finalisation seraient résolus avant la prochaine édition de la publication, notamment grâce à la mise à disposition de données permettant un meilleur suivi des progrès enregistrés au niveau national.
